

## SOCIÉTÉ. Le projet de prison à Liffré dérange

Le secteur de Liffré semblerait convenir à l'État quant à l'étude d'implantation d'une maison d'arrêt de 450 places. Le projet suscite réticences et oppositions.

Au printemps dernier, la Ville de Liffré avait été sollicitée par les services de la préfecture d'Ille-et-Vilaine, en charge de prospecter des terrains pouvant accueillir un nouvel établissement pénitentiaire à proximité de Rennes (*la Chronique du jeudi 27 septembre*). Une étude de faisabilité a donc été mise en œuvre à Liffré. La zone étudiée se situe « au nord-est du territoire, en dehors de l'agglomération ». L'éventuelle implantation serait prévue à « horizon 2027 ». « Cette étude n'engage pas la ville mais nous donnera l'opportunité de négocier », précise le maire, Guillaume Bégué, dans un communiqué.

Où en est-on depuis ? « Au 18 octobre 2018, le ministère de la Justice a confirmé qu'une maison d'arrêt de 450 places est bien prévue sur l'agglomération rennaise. Liffré semblerait convenir, poursuit Guillaume Bégué. Dès que le ministère fera état de sa décision, j'engagerai alors des négociations dans l'intérêt de notre territoire : nos exigences devront être entendues ».

Plusieurs enjeux entourent ce projet. D'abord l'aspect « sociétal » : « nous devons réfléchir et prendre conscience collectivement des difficultés actuelles liées aux conditions de détention, à l'éloignement des familles des détenus et à leur réinsertion sociale, analyse le maire. Sur le plan « économique », « cet équipement aurait potentiellement des retombées positives sur l'économie locale avec la création de 250 emplois pérennes et pourrait susciter l'intérêt pour l'implantation de nouvelles activités ».

Quant à « l'aménagement », cette éventuelle implantation « ne pourrait pas



Une prison à Liffré ? (©DGPN-SICOP)

s'envisager sans négociations sur son emplacement, sur certains projets locaux entraînant des désagréments au quotidien pour les Liffréens et restés sans réponse depuis plusieurs années (le raccordement de la Bouëxière à l'A84 ou encore la gestion du stationnement des poids-lourds en transit sur l'A84) ».

La Ville de Liffré doit créer une page dédiée à ce dossier sur son site internet et organisera des réunions d'information. « Je serai, avec mon équipe, à l'écoute des citoyens », promet le maire.

### Pétition

Ce projet de prison suscite les réticences de l'opposition municipale. « Le maire de Liffré, Guillaume Bégué, ainsi que sa majorité, semble accueillir avec bienveillance le projet d'un centre pénitentiaire. Nous préférons de notre côté parler de bienveillance envers les citoyens et connaître leur avis avant d'accepter ou de refuser une implantation sur notre commune, expose dans un communiqué Yannick Billieux, conseiller municipal « Un nouvel élan

pour Liffré ». Puisque la majorité ne semble pas vouloir faire un référendum local (que nous avons demandé sur ce sujet), nous aimerions proposer ce sondage en ligne pour permettre à la population de s'exprimer, que vous soyez pour, contre ou neutre, et ce dans une démarche de démocratie participative ».

La minorité municipale affiche aussi son scepticisme quant à l'impact économique de cette structure. « Il est faux de penser que cette prison va créer potentiellement 250 emplois sur Liffré. Le personnel pénitentiaire habite très rarement dans la commune pour des raisons évidentes de sécurité et est recruté au niveau national selon nos informations. Ce chiffre sera certainement très inférieur ».

Conclusion de Yannick Billieux : « finalement, en termes d'image, nous préférons que Liffré soit connue pour son lycée Simone-Veil, plutôt que pour son centre pénitentiaire, si le nom de celui-ci est associé à la ville... »

Par ailleurs, une pétition, lancée par Gaëtan Garreau, habitant de Liffré, circule depuis quelques jours sur internet. « Non pour une prison sur la commune de Liffré » a pour l'instant recueilli près de 430 signatures. « Le but premier de cette pétition est de dire que nous ne voulons pas de cette prison sur la commune de Liffré, mais également de faire réagir nos élus. Nous voulons que nos représentants demandent aux habitants de Liffré ce que eux veulent », indique Gaëtan Garreau, qui prévoit d'organiser des actions dans les jours à venir.

Benoît FOUQUE

## ARMISTICE. Liffré commémore la fin de la Grande Guerre

Photographies, films, spectacles, expositions... sont au programme de ce mois de novembre à Liffré pour célébrer les cent ans de l'Armistice de 1918.

**Du 1<sup>er</sup> au 30 novembre.** La Grande guerre à Liffré : six photographies animent la ville. A retrouver à l'espace Intergénération, au centre culturel (en intérieur), sur le fronton de l'hôtel de ville, rue de Rennes « au calvaire », avenue François Mitterrand et square René-Cassin. Ces photographies, issues de collections privées, évoquent la vie à Liffré au début du XX<sup>e</sup> siècle.

**Du 5 au 11 novembre.** Deux expositions dans la salle du conseil municipal et à l'hôtel de ville. Gratuit. Aux heures d'ouverture de la mairie. « 14-18 Maelström ». Les photographies de Josselin Saillard retracent la vie dans les tranchées. Une façon pour l'auteur

de participer au devoir de mémoire dans le cadre du centenaire de la Grande Guerre. Les photographies sont présentées dans des caissons lumineux s'inspirant des caisses de munitions et de 7 tirages papier de 40 x 50 cm.

« La grande saignée ». Le coût humain de la grande guerre sur le territoire de Liffré-Cormier communauté. Où et comment sont morts les soldats du territoire de Liffré-Cormier communauté ? C'est à ces questions et d'autres que l'exposition, réalisée par la société d'histoire de Saint-Ouen et le groupe centenaire Histoire et Mémoire de Liffré, répond à travers des analyses géographiques et démographiques des archives civiles et militaires.

Des panneaux présentent, aux travers d'archives familiales, des soldats liffréens et les lieux de batailles où ils ont été envoyés.

Des carnets, mis à disposition pour consultation, apportent des éléments certifiés sur les soldats des communes de Liffré-Cormier communauté et de Saint Sulpice La Forêt morts pour la France lors de la Grande Guerre.

**Mardi 6 novembre.** A 20h30 au cinéma Saint-Michel : projection du film « Johnny got his gun » de Dalton Trumbo, suivi d'un débat animé par Pascal Neveu. Cette soirée débat est organisée en partenariat avec le café repaire de Liffré. Tarif d'entrée : 3,80 €.

**Jeudi 8 novembre.** « La fleur au fusil » à 20h30 au centre culturel. Dans cette pièce de théâtre basée sur des témoignages historiques, le comédien François Bourcier incarne tous les Poilus, ces jeunes hommes partis la fleur au fusil à l'été 1914. Il raconte leur histoire, le front, les tranchées. Il est la voix des anonymes broyés

par la machine de guerre. Prix du public au festival Off - Avignon 2015. Plein tarif : 18€ - tarif réduit 9€.

**Dimanche 11 novembre.** Cérémonie de commémoration de l'Armistice. Au cimetière : levée des couleurs, lectures de lettres de Poilus, sonnerie des morts. À l'hôtel de Ville : lecture d'une lettre par le collègue Martin-Luther King, discours du maire et vin d'honneur.

**Mardi 13 novembre.** Courts-métrages à 20h30 : « Le jour de gloire » de Bruno Collet, « Lettres de Femmes » de Augusto Zanovello, « Temps mort » de Josselin Saillard suivi d'un débat. Lecture de lettres de poilus par Louis Boullé et Gérard Bohanne (Théâtre-Livre Vivant) et chants interprétés par « L'Écho de la Forêt ». Débat avec Josselin Saillard. Entrée : 2 €.




### Rédaction-Publicité

39, rue de Nantes - Fougères

Tél. 02 99 99 12 15

redaction@chronique-republicaine.fr

actu.fr/la-chronique-republicaine

Suivez-nous sur   



## LIFFRÉ

### HABITAT. Le lotissement La Bergerie avance



Le lotissement la Bergerie comptera 220 logements.

Vendredi 19 octobre, la municipalité, la société Acanthe (promoteur partenaire aménageur), les acteurs du projet et quelques futurs riverains ont inauguré symboliquement la fin des travaux de viabilisation (1<sup>re</sup> phase) du lotissement La Bergerie 1 et de La Bergerie 2.

Sise en partie Nord Est de Liffré, le futur lotissement (6

hectares) est proche de la RN12 et des accès de l'A84. La Bergerie 1 comprend 3 tranches : une première composée de 53 lots libres, la tranche 1 bis composée de 9 lots libres et de 63 logements collectifs, la tranche 2 composée de 44 lots libres et 48 logements collectifs. La Bergerie 2 est composée de 6 lots libres. A terme, le lotissement comptera 220 logements.

### TAÏ CHI CHUAN. Un stage avec 70 participants



Les participants venaient de différentes régions.

Liffré Tai Chi Chuan a accueilli, samedi 20 octobre, plus de 70 pratiquants lors d'un stage d'une journée animé par Patrick Loisel. Les participants étaient membres de différents clubs de la région (Liffré, Laval, Rennes, Fougères).

Ce stage a aussi été l'occasion pour tous de rencontrer

d'autres pratiquants et d'autres enseignants. Et de partager la pratique de cet art du mouvement. « Lors de cette journée, nous avons travaillé le tai chi bien sûr, mais fait aussi du Qi gong, gymnastique chinoise qui complète parfaitement notre pratique », précise Sarosi Nay, professeur à Liffré.

### En bref

#### LIFFRÉ

**Composteurs.** La prochaine vente de composteurs aura lieu à Liffré le samedi 3 novembre de 9h30 à 12h à la déchetterie de Liffré. Le SMICTOM subventionne l'achat du 1<sup>er</sup> composteur par foyer (400 L 22€, 600 L 30€). Réservation obligatoire sur le site internet du SMICTOM : www.smictom-forets.fr